

Modèle de
CONTRAT D'ACCUEIL

Parents – Assistant(e)s Maternel(le)s



ENFANT :

Proposé par les Relais Assistant(e)s Maternel(le)s du Gard

CONTRAT D'ACCUEIL

Parents, assistant(e) maternel(le),

Vous souhaitez établir des relations fondées sur les compétences professionnelles et la confiance réciproque.

Ce modèle de contrat d'accueil vous est proposé pour compléter votre contrat de travail, il indique les besoins et les habitudes de l'enfant et l'engagement de l'assistant(e) maternel(le) pour y répondre.

Il est conseillé **de le mettre à jour régulièrement** afin de suivre l'évolution des besoins de l'enfant accueilli.

SOMMAIRE :

1. La présentation de l'enfant	p.3
2. La préparation de l'accueil : adaptation et séparation	p.4
3. Les attitudes éducatives	p.5
4. Les activités et l'éveil	p.6
5. L'alimentation	p.7
6. Le sommeil	p.8
7. L'hygiène et la propreté	p.9
8. La présence d'animaux domestiques	p.10

Présentation de l'enfant

Je m'appelle

Et j'ai.....

**En abordant les besoins et les rythmes de l'enfant,
Vous pourrez échanger sur la vie quotidienne et préparer ainsi un bon accueil**

1. LA PREPARATION DE L'ACCUEIL :

Votre enfant va découvrir chez l'assistant(e) maternel(le) un nouveau cadre de vie, de nouvelles personnes.

Il a besoin d'être accompagné par vos gestes et vos paroles, pour connaître petit à petit ce nouvel environnement et faire sa place.

- **La période d'adaptation**

Elle est un moment **déterminant et indispensable** pour tous.

Elle est différente pour chacun et plus ou moins longue (**voir modalités dans le contrat de travail**).

Votre enfant a en lui des capacités pour faire face à la nouveauté à condition d'être sécurisé et soutenu.

Il est important de prendre le temps de faire connaissance, d'instaurer un climat de confiance et de respect mutuel.

PARLEZ-EN SIMPLEMENT...entre vous.

- **La séparation :**

La période d'adaptation aura permis d'établir un climat rassurant où les sentiments de l'enfant et de ses parents auront été pris en compte.

Chaque matin, comme chaque soir tout recommence !

Chaque matin, l'enfant doit se séparer de ses parents. Pas de départ trop rapide, ni de départ en cachette. Une douce transition pour que l'enfant puisse passer sans heurt, d'un lieu de vie à un autre.

Chaque soir, c'est le temps des retrouvailles et il n'est pas toujours très simple à gérer.

- **Le doudou**

Il a une fonction **rassurante et de transition** entre les lieux de vie, il sera donc le bienvenu !

Dans la journée, **c'est l'enfant qui décide** du moment où il en a besoin. Néanmoins, **l'adulte peut parfois l'inviter à s'en séparer** pour certaines activités sans jamais l'imposer.

2. LES ATTITUDES EDUCATIVES

Pour grandir un enfant a besoin **de repères et de limites qui lui assurent sécurité, continuité et stabilité**. Ils sont support de construction et de socialisation.

Les attitudes éducatives sont adaptées à l'enfant dans le respect des souhaits des parents pour l'éducation de leur enfant.

Elles tiennent compte des besoins de l'enfant à son stade de développement.

Elles s'appuient sur des éléments de pédagogie et d'éveil : **Le jeu, la découverte, le respect des rythmes de l'enfant, la socialisation...**

Dans l'intérêt de l'enfant, les attitudes éducatives seront discutées avec les parents dans la recherche **d'une cohérence éducative**.



Précisez :

3. LES ACTIVITES ET L'EVEIL :

Les activités d'éveil proposées nécessitent un investissement financier (peinture, pâte à modeler, livres...). Les indemnités d'entretien versées par les parents, participent à cet investissement.

Où l'enfant en est-il de ses acquisitions ?

Quelles sont ses activités ?

Où joue-t-il ? Quel lieu et quel espace lui sont réservés ?

De quels jouets disposez-vous ?

Usage de la télévision ?

Souhaitez-vous que votre enfant fréquente une structure (halte-garderie, relais assistantes maternelles, bibliothèque, ludothèque, etc.) ?

L'épanouissement de l'enfant est lié à la qualité des rencontres et des activités qui lui sont offertes. Elles sont sources de plaisir et offrent des possibilités d'expression par le langage, le dessin, la musique, la lecture...



Précisez :

Réactualisation :

4. L'ALIMENTATION

Combien prend-il de repas ? A quels horaires (fixes ou à la demande) ?

Que mange-t-il ? A-t-il bon appétit ?

A-t-il des goûts particuliers ? En ce qui concerne les aliments qu'il n'aime pas : quelle attitude adopter ?

Le moment du repas est-il vécu comme un plaisir ? Une contrainte ?

Comment faire s'il n'a pas faim ?

Comment est-il installé pour manger ? Précisez.

Mange-t-il seul ? Avec les doigts ? Utilise-t-il une fourchette, une cuillère ?
Boit-il au verre ? Seul ?

L'enfant présente-t-il des allergies alimentaires ?

Ne pas hésiter à faire une « fiche menu » avec l'assistant(e) maternel (le) pour les premiers jours.

Le repas est un moment privilégié de détente, de plaisir et de convivialité.



Précisez :

Réactualisation

5. LE SOMMEIL

Le sommeil est capital pour le développement de l'enfant.

Chaque enfant a son propre rythme et des rituels d'endormissement qu'il convient de respecter.

Quels sont ses horaires de sommeil ?

Comment manifeste-t-il sa fatigue ?

Quelles sont les conditions ambiantes de la pièce où il dort ? (luminosité, bruit...)

S'endort-il seul ? Facilement ? Y a-t-il des rites d'endormissement ? (Musique, veilleuse, doudou...)

Chez l'assistant(e) maternel (le), où dormira-t-il ? Dans quel couchage ?

Un bébé doit toujours être couché sur le dos, sur un matelas ferme et adapté aux dimensions du lit, sans oreiller, ni couverture ou couette. La température doit être entre 18 et 20° dans un environnement sans tabac. Attention, ne jamais rajouter de matelas supplémentaire à un lit parapluie.



Précisez :

Réactualisation :

6. L'HYGIENE ET LA PROPETE

Chez l'assistant(e) maternel(le), l'enfant sera accueilli dans **un environnement respectant toutes les règles d'hygiène et de sécurité préconisés par les services de PMI lors de l'agrément.**

Quels sont les produits utilisés pour la toilette de l'enfant ?

Quand est-il changé ?

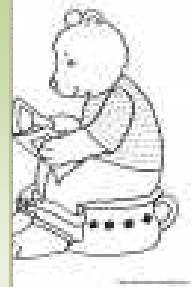
L'assistant(e) maternel (le) est-elle autorisée(e) à donner des bains ?

Pour les plus grands : se lave-t-il seul les mains ? Les dents ?

L'enfant a-t-il encore des couches ? (Jour, sieste, nuit)

Où en est-il dans l'apprentissage de la propreté ?

L'acquisition de la propreté est une étape importante du développement de l'autonomie de l'enfant. Elle dépend de la maturation physiologique et psychologique de l'enfant. Cet ensemble est rarement réuni avant l'âge de 18-24 mois. L'apprentissage de la propreté est initié par le parent et relayé par l'assistante maternelle. Il se fait progressivement, en respectant l'intimité et la pudeur de l'enfant.



Précisez :

Réactualisation :



7. LA PRESENCE D'ANIMAUX DOMESTIQUES :

❖ Acceptez-vous la présence d'animaux domestiques dans la maison ?

❖ Dans quelles conditions ?

❖ Police d'assurance N°

Le.....A.....

Signature des parents

Signature de l'assistant maternel

Père

Mère